

Chapitre 1

Introduction

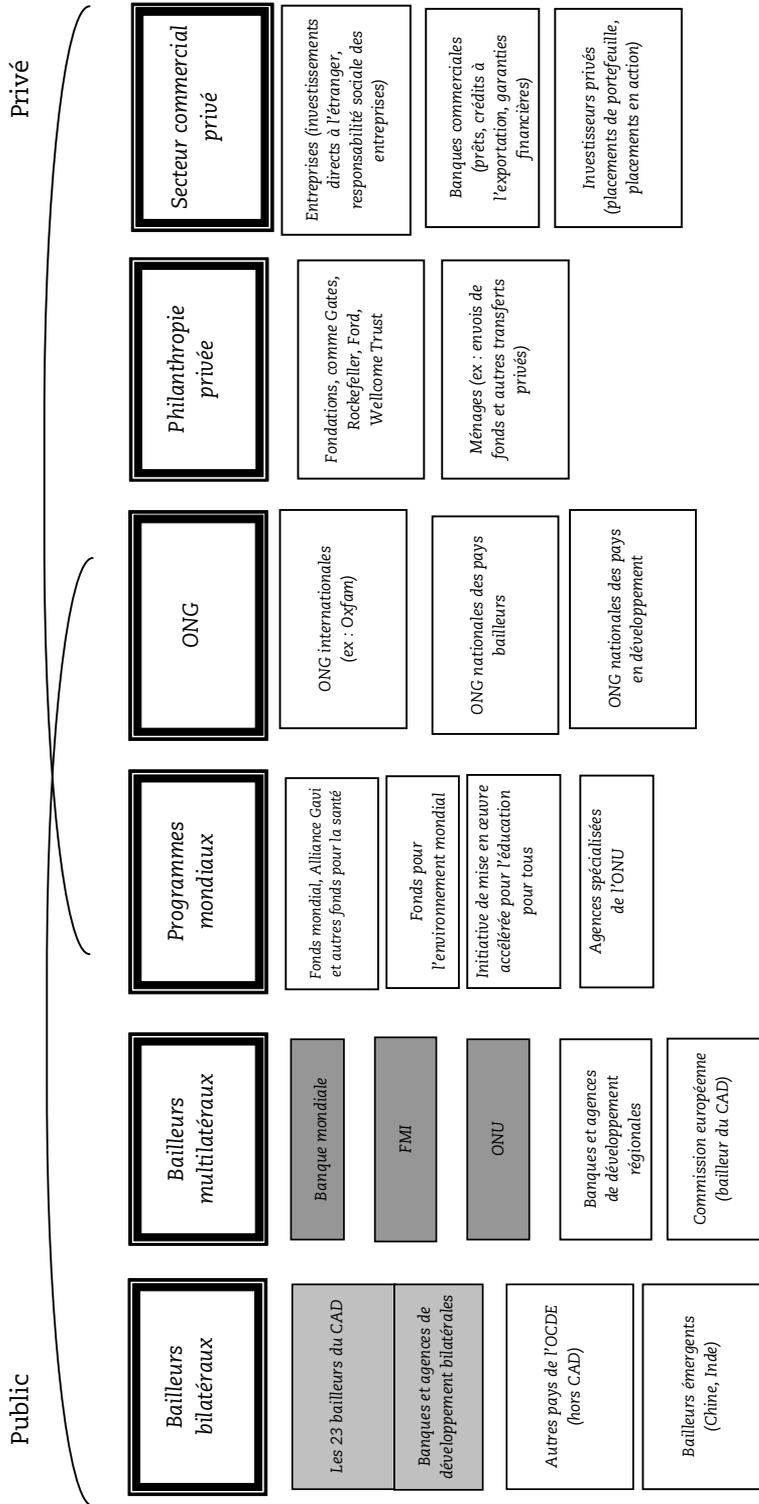
Nouveaux acteurs, nouvelles approches

Face aux incertitudes qui pèsent sur le financement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'augmentation des volumes d'aide récemment promise par les bailleurs est particulièrement bienvenue. Mais l'aide seule ne suffira pas : l'intégration de nouveaux acteurs et de nouvelles sources de financement du développement va se révéler indispensable. D'ailleurs, cette tendance est déjà observable dans bien des pays en développement. Cette nouvelle diversité des options de financement est une bonne nouvelle, mais elle crée aussi d'importantes difficultés — notamment pour veiller à distribuer l'aide sur le terrain de manière efficace et pour maîtriser les coûts de transaction. Cet ouvrage examine différentes facettes des transformations de « l'architecture internationale du financement du développement » et tente d'en dégager des implications pour les politiques des bailleurs et des bénéficiaires, en les envisageant d'abord dans une perspective mondiale puis du point de vue des pays en développement.

Le système international de financement du développement se complexifie

Avec la déclaration du Millénaire en 2000, le sommet de Monterrey sur le financement du développement et le sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, les chefs d'État et de gouvernement de la planète se sont engagés à intensifier leurs efforts pour débloquer et utiliser plus efficacement toutes les ressources du développement — dont l'épargne intérieure, les revenus du commerce et de l'investissement et l'aide publique au développement (APD). Par ailleurs, en traitant l'aide comme un flux de financement parmi d'autres et en appelant le secteur privé à s'impliquer davantage dans le développement, le consensus de Monterrey et la déclaration de Johannesburg ont révélé l'émergence d'un nouvel état d'esprit sur le financement international du développement. De fait, de nouveaux acteurs importants — les ménages, les fondations et les organisations non gouvernementales (ONG) — participent désormais au financement du développement, aux côtés des bailleurs bilatéraux et multilatéraux. La figure 1.1 donne une idée de la complexité de ce nouveau système de financement du développement.

Figure 1.1. Le système international de financement du développement



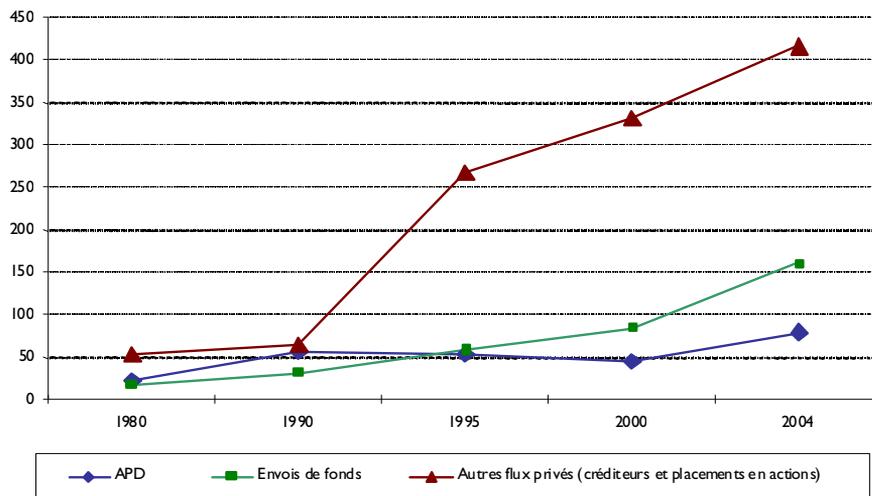
A un statut d'observateur au sein du CAD

Source : OCDE CAD (2006) et Lambert et Cogneau (2006).

Les flux de capitaux ont changé, surtout dans les économies émergentes

La composition des flux de capitaux vers les pays en développement a considérablement évolué au cours des 25 dernières années (figure 1.2). En termes absolus, l'APD a presque quadruplé (passant de 22.4 milliards de dollars en 1980 à 79.5 milliards en 2004) mais, en termes relatifs, sa part dans le total des flux de capitaux vers les pays en développement — qui incluent les envois de fonds, les prêts commerciaux et les investissements en actions — a baissé. Alors qu'en 1990, l'APD représentait environ 35 pour cent du total des flux de capitaux, elle équivaut aujourd'hui à moins de 15 pour cent.

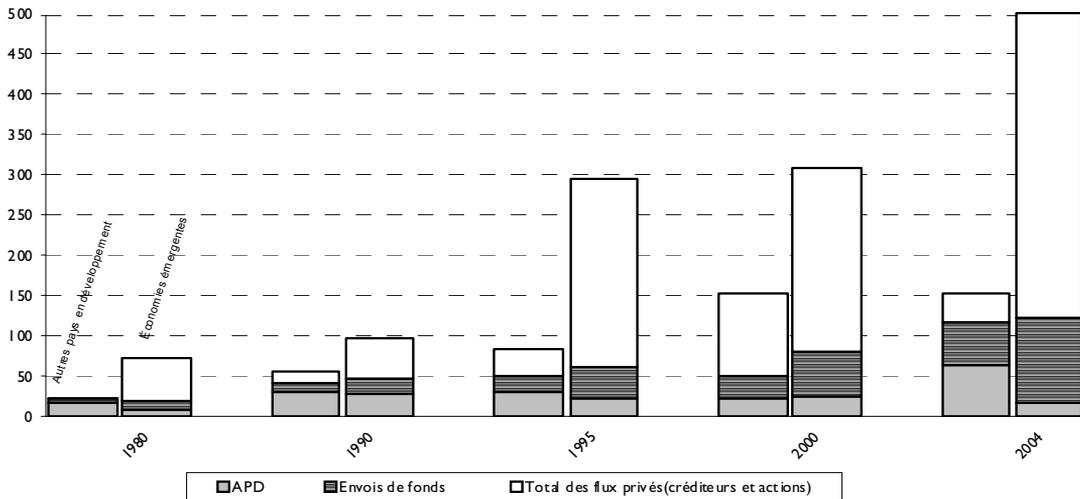
Figure 1.2. **Composition des flux de capitaux vers les pays en développement**
(1980-2004, en milliards de dollars)



Source : figure élaborée par les auteurs à partir de données de la Banque mondiale, de la CNUCED, de l'IFF et du CAD/OCDE.

Ces tendances sont plus prononcées dans certains pays en développement que dans d'autres. La figure 1.3 illustre la différence entre les économies émergentes¹ et les autres pays en développement (Lambert et Cogneau, 2006). Les premières — comme le Brésil, l'Indonésie, la Malaisie et le Mexique — ont en effet bénéficié d'un niveau élevé de prêts de la part des banques commerciales, de prêts pour le commerce ainsi que de placements en portefeuilles et en actions. Dans les pays plus pauvres, l'émergence des nouveaux flux est moins visible. Mais même là, la part de l'APD dans le total des flux de capitaux a diminué, passant d'environ 65 pour cent en 1980 à un peu plus de 40 pour cent en 2004.

Figure 1.3. **Composition des flux de capitaux dans les économies émergentes et les autres pays en développement**
(1980-2004, en milliards de dollars)



Source : figure élaborée par les auteurs à partir de données de la Banque mondiale, de la CNUCED, de l'IFF et du CAD/OCDE.

Les volumes d'APD augmentent, mais leur valeur « réelle » est remise en question

L'aide reste au centre de la politique internationale de développement, comme l'attestent les engagements pris par les bailleurs de fonds lors de divers sommets en 2005 en faveur d'une aide plus importante et plus efficace. Après un déclin continu tout au long des années 90, l'APD s'est remise à augmenter au tournant du siècle, dans la lignée de l'adoption des OMD. L'OCDE (2006) estime à 106 milliards de dollars le montant de l'aide atteint en 2005, soit une augmentation en volume de 8.7 pour cent par rapport à l'année précédente. Cette augmentation fait suite à des hausses annuelles de 5.9, 7 et 3.9 pour cent entre 2002 et 2004 (Pearson, 2004). Au vu de ces évolutions, l'OCDE considère que les promesses de l'Union européenne (UE) et du G8 d'augmenter l'aide d'environ 50 à 130 milliards de dollars d'ici 2010 sont désormais réalisables.

Toutefois, un examen plus attentif de la ventilation des récentes augmentations de l'aide révèle qu'elles correspondent en fait pour une large part aux allègements de dette et à des dons spéciaux (Chervalier et Zimet, 2006). Ces derniers jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de réparer les dommages causés par une catastrophe naturelle (comme le tsunami de 2005) mais ils ne visent pas nécessairement à la réalisation des OMD. De même, les allègements de dette — dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) — ne débloquent pas nécessairement de l'argent pour le développement. D'ailleurs, ces allègements ont surtout bénéficié à une poignée de grands pays, dont l'Irak (qui a reçu presque 14 milliards de dollars de dons sous forme d'annulation de la dette en 2005) et le Nigeria (un peu plus de 5 milliards). Ainsi que l'avance l'OCDE (2006), les chiffres de l'aide sont brouillés par cette « bulle d'allègements de dette ». Par ailleurs, le fait que l'Irak ait bénéficié d'un surcroît d'aide témoigne aussi de l'influence grandissante des questions de sécurité sur l'allocation de l'APD.

Les acteurs privés entrent en scène

En plus des prêts et des investissements, les envois de fonds des ménages deviennent une source importante de capitaux pour les pays en développement. En dépit d'incohérences significatives dans les données, plusieurs études montrent que dans certains pays, ces envois de fonds représentent 15 pour cent ou plus du PIB (Banque mondiale, 2006 ; Nations unies, 2006). En outre, un faisceau croissant d'observations indique que ces transferts contribuent à la réalisation des OMD : dans plusieurs pays, les enquêtes auprès des ménages ont montré qu'ils servent en partie à financer l'éducation, l'alimentation et la santé (Katseli *et al.*, 2006 ; Cox et Ureta, 2003).

Les entreprises et les fondations privées prennent de l'importance, bien qu'il soit difficile de quantifier leur contribution aux programmes de développement international. L'aide financière des grandes fondations, par exemple, est essentiellement dépensée dans leur pays d'origine. L'acheminement de leur aide internationale vers les pays en développement se fait de manière très indirecte, notamment par le biais d'organisations multilatérales, ce qui peut faire craindre une double comptabilisation du financement du développement : la contribution d'une fondation peut en effet être attribuée à la fois au secteur privé et au secteur public puisque dans le système de notification des pays créanciers du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (OCDE, 2003), les flux en provenance d'organisations multilatérales sont apparentés à l'APD. La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) propose un exemple de l'ampleur de la philanthropie privée : selon cette organisation, les dix grandes firmes pharmaceutiques qui participent au Partenariat pour des dons médicaux de qualité (PQMD) ont depuis 1998 fait don de produits pour 2.7 milliards de dollars (FIIM, 2004 ; voir aussi Hudson Institute [2004] et PhRMA [2003]).

Des nombreuses organisations philanthropiques actives dans les pays en développement, la plus connue est sans doute la fondation Bill et Melinda Gates. En décembre 2005, elle avait versé 1.4 milliard de dollars de dons pour des programmes de santé mondiale (843 millions de dollars) et d'éducation (284 millions de dollars) ainsi que pour des initiatives pour le développement mondial, des bibliothèques mondiales, des services financiers pour les pauvres, le développement agricole, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (228 millions de dollars). En termes de fonds dépensés à l'étranger, en revanche, la fondation Ford arrive en tête des fondations américaines participant au financement du développement.

La distinction entre financement public et financement privé est floue

Les ONG illustrent le cas des organisations à cheval entre financement public et financement privé. Certaines fournissent des financements autonomes issus, par exemple, de dons privés. D'autres n'agissent pas comme sources de financement, mais comme agences d'exécution ou prestataires de services dans le cadre de projets financés par le secteur public (ce qui inclut l'APD). En 2002, les transferts de fonds aux ONG ont représenté 1.2 milliard de dollars dans l'APD, soit une augmentation de 34 pour cent par rapport à 1992 (Epstein et Gang, 2006).

Ce chevauchement entre secteur public et secteur privé concerne également les fameux « fonds mondiaux ». Il s'agit en fait de partenariats public-privé (PPP), mis en place depuis quelque temps et dont le but est de susciter des actions autour de problèmes mondiaux spécifiques, comme les OMD pour la santé et l'éducation. Leur budget est aujourd'hui considérable. L'initiative de mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (IMOA-EPT) a ainsi versé 115 millions de dollars à des pays à faible revenu par le biais de son Fonds catalytique, liant explicitement ces fonds à la réalisation de l'OMD relatif à l'enseignement primaire universel. Dans le secteur de la santé, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le « Fonds mondial ») et l'Alliance mondiale

pour les vaccins et la vaccination (l'« alliance GAVI ») ont été très actifs. En décembre 2005, l'alliance GAVI avait déjà versé 603 millions de dollars (depuis son lancement en 2000) et le Fonds mondial 2.38 milliards de dollars (depuis 2002).

Malgré ces volumes conséquents, il n'est pas certain que les fonds mondiaux aient contribué à augmenter le total des flux vers les pays en développement (chapitre 4). En effet, les financements publics qui transitent par les fonds mondiaux auraient très bien pu emprunter les canaux existants, comme la Banque mondiale. En outre, l'espoir que les fonds mondiaux catalyseraient une augmentation des contributions financières privées ne s'est pas concrétisé. Même si les contributions privées aux fonds mondiaux ne sont pas négligeables — pendant les deux premières années d'existence de l'alliance GAVI, elles ont même dépassé les contributions du secteur public — l'APD bilatérale et multilatérale conventionnelle constitue encore une large partie de leurs financements. Ainsi en 2004, les contributions privées au Fonds mondial ne représentaient que 3 pour cent du total des promesses de dons émanant de fondations (fondation Gates), d'entreprises multinationales (Winterthur) et de particuliers (Kofi Annan).

Quelles conséquences pour les politiques des bailleurs et des bénéficiaires ?

Ces évolutions du système international de financement du développement sont difficiles à saisir, aussi bien statistiquement qu'analytiquement. Pourtant, leur impact est considérable, pour les décideurs politiques des pays en développement — qui doivent réussir à tirer le meilleur parti des nouvelles possibilités de financement — comme pour les bailleurs d'aide, qui doivent repenser leur position dans le système. En se fondant sur sa propre expertise, ainsi que sur celle d'un certain nombre de collègues — au sein de l'OCDE et en dehors — le Centre de développement a étudié quelques-uns des principaux aspects de cette évolution systémique. Pour permettre au lecteur intéressé d'y accéder en une seule fois et sous une forme digeste, certains de ces travaux ont été rassemblés dans ce volume et présentés de manière systématique².

La partie I étudie l'évolution du système de financement du développement dans une perspective mondiale. L'émergence de nouveaux acteurs et la transformation des approches sont étudiées au chapitre 2, « Les ressources pour le développement de l'Afrique ». Ce chapitre décrit l'évolution des conditions de l'aide sur le continent et en dégage les implications pour les politiques des pays bailleurs et des pays bénéficiaires. Certes, la récente augmentation des aides accordées par les bailleurs traditionnels — à savoir les pays membres du CAD de l'OCDE — est en grande partie constituée d'allègements de dette, d'aides d'urgence et d'autres dons spéciaux. Mais le total des sommes engagées est en augmentation et le pic des allègements de dette est largement dépassé. Les nouveaux acteurs — surtout les bailleurs non membres du CAD, comme la Chine et l'Inde — sont de plus en plus visibles sur le continent. La part des flux mondiaux, hors APD, a progressé. Même si la dépendance de l'Afrique subsaharienne vis-à-vis des flux d'aide publique reste plus importante que dans le reste du monde en développement, la proportion d'investissements directs étrangers (IDE) qu'elle attire par rapport à son PIB est pratiquement égale à celle des autres pays en développement. Quant aux envois de fonds, ils ont représenté en 2004 plus de 2 pour cent du PIB dans 15 pays d'Afrique subsaharienne.

La question de l'arbitrage optimal entre les différents instruments de financement est au centre du chapitre 3, « Après Gleneagles : la place des prêts dans l'APD ». Depuis le rapport Meltzer de mars 2000, qui recommandait aux banques multilatérales de développement (BMD) de fournir leur aide sous forme de dons plutôt que de prêts, les débats sur la composition optimale de l'APD ont été vifs, pour ne pas dire enflammés. Ils ont tendance à

opposer les dons et les prêts, alors que les deux sont en partie complémentaires. En réalité, le prêt et le don ont tous deux un rôle à jouer dans les financements concessionnels et cela vaut également pour l'Initiative de l'OCDE pour un investissement au service du développement (encadré 2.3 du chapitre 2). L'un des grands avantages des prêts tient à ce qu'un montant donné d'APD peut engendrer un effet de levier séquentiel, les remboursements servant à financer de nouveaux prêts. Pour que cet argument de l'effet de levier séquentiel fonctionne, il faut que les pays en développement contribuent aux remboursements. Les prêts ont ainsi un effet disciplinant sur l'allocation des ressources. À l'inverse, une politique qui aurait exclusivement recours au don risque d'empêcher les pays en développement d'accéder aux marchés financiers dans le futur. Les dons s'adressent aux pays prisonniers de la dette. Ils peuvent être utilisés pour le financement de la plupart des OMD, lorsque leur caractère de bien public est incompatible avec un financement par l'emprunt. Le rapport 2006 du Conseil d'analyse économique (CAE) sur l'aide au développement (Cohen *et al.*, 2006) s'appuie en grande partie sur les travaux du Centre de développement qui sont examinés dans ce chapitre.

Le chapitre 4, « Financer les objectifs du Millénaire pour le développement : nouvelles approches », tente de dépasser les instruments traditionnels du financement du développement. Il part du constat qu'il n'y a que trois moyens pour les gouvernements des pays de l'OCDE de réaliser les augmentations d'aide promises : i) en intégrant totalement les allègements de dette accordés aux pays pauvres dans les comptes de l'APD (ce qui concerne notamment l'Irak, qui a reçu près de 14 milliards de dollars, et le Nigeria, qui a reçu plus de 5 milliards en 2005) ; ii) en augmentant les sommes affectées à l'APD dans les budgets ordinaires ; et iii) en concevant de nouvelles formes de financement du développement, qui devront elles aussi être intégrées aux comptes de l'APD. Étant donné que les allègements de dette ne devraient pas, à court terme, jouer un grand rôle dans l'APD et que les contraintes budgétaires des pays bailleurs vont probablement se renforcer, la priorité ira donc à la recherche de nouveaux mécanismes de financement. En outre, même si les bailleurs se sont à nouveau engagés à augmenter l'APD lors de la conférence de Monterrey sur le financement du développement, les financements de l'APD vont probablement rester inférieurs aux coûts des OMD. Or, l'échéance de 2015 approche à grands pas et le besoin de financement se fait de plus en plus pressant. Ce chapitre permet de classer les différentes propositions avancées pour financer le développement. Depuis sa première parution en tant que *Cahier de politique économique n° 24* du Centre de développement, la pertinence et la clairvoyance politique de ce texte ont fait leurs preuves. Les critères utilisés pour évaluer les différentes propositions sont le rendement potentiel, la rapidité de mobilisation et la faisabilité politique. Deux des solutions recommandées — à savoir l'instauration d'une facilité de financement international (FFI) pour concentrer les fonds en début de période (*frontloading*) et une levée de fonds sous forme de taxes sur les transports aériens — ont fait l'objet d'avancées concrètes. Une troisième solution — le renforcement des garanties publiques et l'amélioration de leur comptabilisation dans l'APD — devrait également réunir de nombreux soutiens, car les garanties pourraient débloquer des volumes considérables de capitaux privés.

La seconde partie de cet ouvrage adopte le point de vue des pays en développement. Le chapitre 5, « Les nouveaux acteurs du financement de la santé : quel impact pour un chouchou des bailleurs de fonds ? », est une étude de cas sur le financement de la santé publique au Ghana. Il montre que si la nouvelle pluralité des options de financement offre aux pays en développement des alternatives pour financer la réalisation des OMD, elle pose également de gros problèmes de gestion. Le financement de la santé au Ghana démontre que même pour un pays et un secteur bénéficiant de volumes d'APD importants, l'influence des nouveaux acteurs et nouveaux flux de financement du développement est manifeste. Les questions abordées dans ce chapitre ont une portée générale, qui va bien au-delà du cas étudié. Les pays en développement ont besoin de systèmes d'information plus performants,

afin d'anticiper les flux et d'élaborer des politiques plus efficaces. Pour renforcer l'efficacité de l'aide, ils ont également besoin de mécanismes de coordination auxquels aussi bien les bailleurs conventionnels que les nouveaux acteurs puissent participer.

Le chapitre 6, « L'intégration des programmes mondiaux dans les programmes nationaux : les leçons du Ghana », est également consacré au Ghana. À partir d'une étude réalisée par le Centre de développement de l'OCDE à la demande des institutions multilatérales concernées, ce chapitre étudie l'alignement des programmes d'aide mondiaux/verticaux sur les systèmes de planification et d'exécution des pays bénéficiaires. Si les nouvelles sources de financement ont fait augmenter le volume global des financements, elles ont aussi entraîné des difficultés de suivi et de coordination. Pour renforcer l'efficacité du financement, les pays en développement ont besoin de mécanismes de coordination incluant les nouveaux bailleurs. Enfin, pour pouvoir s'appropriier leur processus de développement, ils doivent améliorer la coopération interministérielle, remédier aux décalages entre les budgets et les dépenses et renforcer leurs capacités.

En fin de compte, le financement du développement requiert plus qu'une augmentation quantitative et qualitative des ressources destinées aux pays en développement : c'est le principal argument du chapitre 7, « À pays différents, besoins différents : le rôle de l'assurance maladie privée dans les pays en développement ». Ce chapitre mesure la quantité de fonds qui devront être collectés à travers des mécanismes d'assurance fondés sur le prépaiement et le partage des risques, pour financer les OMD 4-6 sur la santé publique. Il aboutit à la conclusion que l'assurance maladie privée (AMP) peut généralement compléter de manière optimale les options de financement existantes, pourvu qu'elle soit bien gérée (grâce à des systèmes efficaces de réglementation des assurances) et adaptée aux caractéristiques du marché local. Dans de nombreux pays, des régimes d'assurance à petite échelle, gérés en collaboration étroite avec les usagers, offrent même une alternative intéressante aux systèmes dans lesquels les soins de santé sont financés par l'État (à travers l'impôt) ou par un système de libre-service. Ce chapitre répartit les pays en développement en différents groupes régionaux, en fonction de leur statut actuel, de leurs perspectives et des obstacles internes qu'ils devront surmonter pour faire de l'AMP le principal mode de financement des soins médicaux.

Notes

1. Cette étude utilise la définition de l'Institute for International Finance (IIF), qui classe 29 pays dans la catégorie « économies émergentes ». Les « autres pays en développement » sont les 124 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire restants.
2. Les articles réunis ici ont des origines diverses, qu'ils aient ou non déjà été publiés. Le chapitre 2 s'appuie sur un document officiel [AFP/Meeting (2006)15] présenté à Moscou les 26-27 octobre 2006, lors d'une réunion du Forum de l'OCDE pour le partenariat avec l'Afrique. Les chapitres 3, 4 et 5 sont d'abord parus sous forme de Cahiers de politique économique du Centre de développement (n° 31, 24 et 33 respectivement). Les chapitres 6 et 7 sont publiés ici pour la première fois.

Bibliographie

- BANQUE MONDIALE (2006), *Perspectives pour l'économie mondiale 2006 : implications économiques des envois de fonds et de la migration*, Banque mondiale, Washington, D.C.
- CHERVALIER, B. et J. ZIMET (2006), *American Philanthropic Foundations: Emerging Actors of Globalization and Pillars of the Transatlantic Dialogue*, Fonds Marshall allemand, GMF, Washington, D.C.
- COHEN D., S. GUILLAUMONT JEANNENEY et P. JACQUET (2006) en collaboration avec P. GUILLAUMONT, J. DELPLA et H. REISEN, *La France et l'aide publique au développement*, Conseil d'analyse économique, Paris.
- COX, A. et M. URETA (2003), "International Migration, Remittances and Schooling: Evidence from El Salvador", *NBER Working Paper*, n° 9766, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- EPSTEIN, G.-S. et I.-N. GANG (2006), "Decentralizing Aid with Interested Parties", *Research Paper No. 2006/06*, UNU-WIDER, Helsinki.
- FIIM (2004) et (2005), *Bâtir des sociétés en meilleure santé à l'aide de partenariats*, Fédération internationale de l'industrie du médicament, FIIM, Genève.
- HUDSON INSTITUTE (2004), "A Review of Pharmaceutical Company Contributions — HIV/AIDS, Tuberculosis, Malaria and Other Infectious Diseases", *Center for Science in Public Policy*, Hudson Institute, Washington, D.C.
- KATSELI, L-T., R.E.B. LUCAS et T. XENOGLIANI (2006), « Politiques migratoires et développement : une perspective européenne », *Cahier de politique économique n° 30*, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- LAMBERT, S. et D. COGNEAU (2006), « L'aide au développement et les autres flux nord-sud : complémentarité ou substitution ? », *Document de travail n° 251*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, juin.
- OCDE (2003), *Fondations philanthropiques et coopération pour le développement*, tiré-à-part des « Dossiers du CAD », volume 4, n° 3, OCDE, Paris.
- OCDE (2006), *DACNews – News and Ideas from the OECD Development Assistance Committee (DAC) Secretariat*, OCDE, Paris, avril.
- ONU (2006), *Migrations internationales et développement*, Fiche d'information, département des Affaires économiques et sociales de l'ONU, Division de la population, New York.
- PEARSON, M. (2004), "Economic and Financial Aspects of the Global Health Partnerships", *Global Health Partnership Study Paper 2*, DfID Health Resource Centre, DfID, Londres.
- PhRMA (2003), *Global Partnerships, Humanitarian Programs of the Pharmaceutical Industry in Developing Nations*, Pharmaceutical Research and Manufacturers of America, PhRMA, Washington, D.C.

Table des matières

Préface	9
Chapitre 1 Introduction : Nouveaux acteurs, nouvelles approches	11

PARTIE I

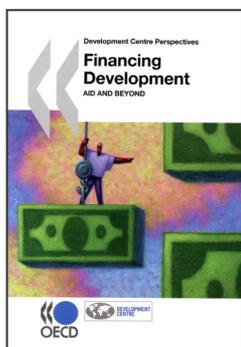
L'ARCHITECTURE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT ET SES ÉVOLUTIONS : UNE PERSPECTIVE MONDIALE

Chapitre 2 Les ressources pour le développement de l'Afrique	23
Chapitre 3 Après Gleneagles : la place des prêts dans l'APD	55
Chapitre 4 Financer les objectifs du Millénaire pour le développement : nouvelles approches	73

PARTIE II

QUEL IMPACT SUR LES POLITIQUES DES PAYS BÉNÉFICIAIRES ?

Chapitre 5 Les nouveaux acteurs du financement de la santé : quel impact pour un « chouchou » des bailleurs de fonds ?	103
Chapitre 6 L'intégration des programmes mondiaux dans les programmes nationaux : les leçons du Ghana	121
Chapitre 7 À pays différents, besoins différents : le rôle de l'assurance maladie privée dans les pays en développement	135



Extrait de :
Financing Development
Aid and Beyond

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264027596-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2008), « Introduction : Nouveaux acteurs, nouvelles approches », dans *Financing Development : Aid and Beyond*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264044012-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.